



## CGV - CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### I / Réservations

Pour toute réservation, le devis devra être obligatoirement signé et retourné par courrier ou email.

L'entrée acquittée donne accès aux parcours selon la formule choisie (matin ou journée) **Toute sortie est définitive.**

#### DUREE :

**Préparation (briefing-équipement-test) : de 10min à 30min selon effectif**

**Activités : de 1h à 3h30 selon formule**

#### ACCUEIL :

Les matins (9-14h) ou en journée (10-18h), l'heure d'arrivée sera à préciser

#### ACCOMPAGNANTS :

**Nous conseillons 1 accompagnant pour :**

**6 enfants de - de 6 ans et pour 12 enfants de + de 6 ans.**

Accès parc et formule Baby : Gratuit

Parcours selon effectif et formule : 3 payants = 1 gratuit

### II / Acomptes & versement

Les réservations ne sont prises en compte qu'après réception :

- **du devis signé**
- **du bon de commande** de l'organisme payeur  
**OU du versement de l'acompte de 30% du montant de la réservation.** (virement ou chèque non encaissé avant votre activité)

### III / Confirmation de la réservation

Lac Cro Parc vous confirmera votre réservation par email.

Si vous n'avez pas reçu votre confirmation de réservation, veuillez nous contacter.

**Si les effectifs évoluent de +/-20%, ils devront obligatoirement être confirmés par e-mail, au plus tard 48h avant la sortie.**

### IV / Le jour de la sortie

Le responsable doit se présenter à l'accueil dès son arrivée et confirmera le nombre de pratiquant pour l'activité.

Lac Cro Parc ne sera responsable du retard du groupe et des conséquences que ce retard aura sur le déroulement de la journée.

**Les affaires personnelles (sac, casquette, gourde,...) doivent être rassemblées sur des tables piques niques.** Possibilité de stockage dans la zone « casiers » (non sécurisé gratuit ou sécurisé 1€).

Les repas peuvent être pris sur l'aire de pique-nique aménagée.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour la laisser dans l'état de propreté dans lequel vous l'aurez trouvée.

**Nous proposons aussi sur notre terrasse, un point vente avec formule repas (frites, paninis, nuggets, gaufres, boissons, glaces,...possibilité de choisir vos repas lors de votre réservations ou sur place dès votre arrivée)** Le comportement des enfants reste sous la responsabilité et la surveillance des accompagnateurs.

**Nous rappelons que la zone « jardin d'aventure » est réservée uniquement aux enfants entre 2 et 8 ans.**

### V / Règlement du solde

Le solde est exigible le jour de la visite, à l'exception des règlements administratifs avec bon de commande.

(Paiements acceptés : ESP / CB / ANCV / CHQ / VIR)

### VI / Modification ou annulation de la réservation

#### a) Modification du fait du client

**Les demandes de modifications de dossiers confirmés (date/horaire/effectif) doivent être effectuées par email.** Seules sont acceptées les modifications notifiées par renvoi d'une confirmation par Lac Cro Parc. Si vous n'avez pas reçu de confirmation, veuillez nous contacter.

L'effectif indiqué lors de la réservation sera retenu comme base de facturation.

**Il est toléré jusqu'à 20% d'absents applicable sur l'ensemble de la prestation.** Au-delà de ce taux, le reste des personnes non présentes seront facturées sur l'ensemble de la prestation.

#### b) Annulation du fait du client

Toute annulation doit être signalée **par écrit** (courrier ou email) et fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes si elle intervient à :  
- 7 jours de la réservation et sans justification valable.

- Jour J : facturation à 75%**
- J-1 à J-2 inclus : facturation à 50%**
- J-3 à J-6 inclus : les acomptes seront encaissés**

**A la demande du client, l'activité peut être reportée dans l'année en cours et sans frais supplémentaire, ni facturation.**

Dans le cas d'un paiement par mandat administratif ayant généré l'émission d'un bon de commande de l'organisme payeur, ce dernier s'engage à régler la facture qui lui sera adressée.

### VII / Force Majeure

La direction de Lac Cro Parc se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que et sans que cette liste soit exhaustive : **en cas de conditions météorologiques non favorable (forte pluie, orage avec risque de foudre, rafales de vent violent, incendie, impossibilité d'accès, etc...** la décision d'annulation sera prise le matin même avec le responsable du site. Dans une telle hypothèse, **Lac Cro Parc proposera une date ultérieure d'activité dans l'année en cours avec l'accord du client** (sans facturation supplémentaire)

### VIII / Assurance

Lac Cro Parc décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs.

Le signataire du contrat est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un de ses membres pourrait causer à l'occasion de sa présence dans le parc.

### IX / Droit à l'image

Toute personne sur site est susceptible d'être prise en photo dans un but d'illustration de supports commerciaux. L'accès au parc implique l'acceptation du Règlement intérieur et décharge Lac Cro Parc de toute poursuite relative au droit à l'image et de toutes responsabilités en cas de non-respect des consignes

### X / Litiges – Médiation de la consommation

Toute réclamation doit être adressée au service clients de Lac Cro Parc. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)